

Le 28 août 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le lundi 28 août 2017, de 20 h 00 à 20 h 40 en la salle de l'édifice municipal, au 5, route 287, Saint-Denis-De La Bouteillerie, sous la présidence de M. Jean Dallaire, maire, à laquelle assistaient :

Mme Marie-Hélène Dumais, conseillère
M. Christian Lévesque, conseiller
M. Patrick Dionne, conseiller
M. Réal Lévesque, conseiller
M. Denis Moreau, conseiller

formant quorum

Mme Anne Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum

Le quorum étant respecté, M. le maire déclare la séance ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

136-2017

Madame la directrice générale fait la lecture des items inscrits à l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Patrick Dionne

Et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour suivant soit adopté.

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum et moment de réflexion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 juillet 2017
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juillet 2017
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 août 2017
6. Suivi du procès-verbal de la séance du 4 juillet 2017
7. Suivi du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juillet 2017
8. Suivi du procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 août 2017
9. Approbation et autorisation des comptes à payer
10. Rapport de la Régie Inter municipale du service des incendies
11. Rapport d'organismes
12. Élections municipales de novembre 2017
 - Nomination d'un(e) secrétaire d'élections
13. Correspondance
14. Autres sujets
15. Période de questions
16. Clôture et levée de la séance

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 juillet 2017

Il est proposé par M. Réal Lévesque

137-2017

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance du 4 juillet 2017 soit adopté tel que soumis aux membres du conseil lors de la présente séance.

4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juillet 2017

138-2017

Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juillet 2017 soit adopté tel que soumis aux membres du conseil lors de la présente séance.

5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 août 2017

139-2017

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Dumais

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 août 2017 soit adopté tel que soumis aux membres du conseil lors de la présente séance.

6. Suivi du procès-verbal de la séance du 4 juillet 2017

M. Jean Dallaire, maire, fait le suivi du procès-verbal de la séance du 4 juillet 2017.

7. Suivi du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juillet 2017

M. Jean Dallaire, maire, fait le suivi du procès-verbal de la séance du 18 juillet 2017.

8. Suivi du procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 août 2017

M. Jean Dallaire, maire, fait le suivi du procès-verbal de la séance du 3 août 2017.

9. Approbation et autorisation des comptes à payer

140-2017

Il est proposé par M. Denis Moreau

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le Conseil municipal approuve les comptes, tels que détaillés à la liste ci-après annexée, pour un montant de 74 687,95 \$ et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à en effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes.

10. Rapport de la Régie Inter municipale du service des incendies

M. Christian Lévesque informe les membres du conseil qu'après vérification avec le MAMOT, la Régie pourra tenir sa rencontre mensuelle en octobre puisque les administrateurs sont d'office jusqu'aux élections municipales. Ils seront donc en mesure de procéder avec l'adoption du budget de la Régie pour l'année 2018.

11. Rapport d'organismes

M. Christian Lévesque informe les membres du conseil que le Comité de développement poursuit son travail concernant un projet de relance d'un dépanneur, d'une station de service d'essence ainsi que d'une cantine. Le comité travaille très fort afin de redonner ces services à la population.

12. Élections municipales de novembre 2017

➤ Nomination d'un(e) secrétaire d'élections

CONSIDÉRANT qu'il y a élection municipale cette année;

CONSIDÉRANT qu'un(e) secrétaire d'élections doit être nommé(e);

CONSIDÉRANT que la municipalité a une adjointe administrative qui pourra combler les tâches de secrétaire d'élections;

EN CONSÉQUENCE,
141-2017 il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents de nommer Madame Suzanne Dubé au poste de secrétaire d'élections afin d'assister la présidente dans tout le processus électoral de 2017 et que celles-ci soient rémunérées selon le barème établi par le MAMOT.

13. Correspondance

13.1 Gouvernement du Québec – Cabinet du premier ministre

Accusé réception des résolutions :

121-2017 – appui à Bombardier, pour un contenu local dans le dossier du Réseau électrique métropolitain.

127-2017 – appui à l'UPA concernant l'accaparement et financiarisation des terres agricoles.

13.2 Ministre des Transports

Confirmation d'une aide financière de 10 000 \$ pour l'amélioration du réseau routier local.

Accusé réception de la résolution 121-2017 – appui à Bombardier, pour un contenu local dans le dossier du Réseau électrique métropolitain

13.3 Gouvernement du Québec – Cabinet du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

accusé réception de la résolution 127-2017– appui à l'UPA concernant l'accaparement et financiarisation des terres agricoles.

13.4 Député fédéral Bernard Généreux

Accusé réceptions des résolutions :

121-2017 – appui à Bombardier, pour un contenu local dans le dossier du Réseau électrique métropolitain.

134-2017 – appui aux producteurs agricoles pour perte de récolte lors de la tempête de grêle.

13.5 Député provincial Norbert Morin

Accusé réceptions des résolutions :

121-2017 – appui à Bombardier, pour un contenu local dans le dossier du Réseau électrique métropolitain.

134-2017 – appui aux producteurs agricoles pour perte de récolte lors de la tempête de grêle.

13.6 Député de Rivière-du-Loup Jean D'Amour

Accusé réception de la résolution 121-2017 – appui à Bombardier, pour un contenu local dans le dossier du Réseau électrique métropolitain.

13.7 Chambre des communes – Député de Québec et ministre de la Famille Jean-Yves Duclos

Accusé réception de la résolution concernant le dossier de Bombardier et du REM.

13.8 MMQ- Mutuelle des municipalités du Québec

Réception d'une ristourne pour un montant de 1 526 \$.

14. Autres sujets

- M. Jean Dallaire, maire** propose qu'une demande d'aide financière soit faite pour l'amélioration de la chapelle de la Grève.
Demande d'aide financière à la MRC de Kamouraska dans le Fonds de développement des territoires
- CONSIDÉRANT que la MRC de Kamouraska, par le Fonds de développement des territoires, a une politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie,
- CONSIDÉRANT que la MRC de Kamouraska, par le FDT, met à la disposition des municipalités un montant de huit mille dollars (8,000.00\$) annuellement et cumulable pour les années 2016, 2017 et 2018,
- CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie a un projet qui a pour but de procéder à certains travaux et aménagements visant la conversion de la chapelle en espace communautaire,
- CONSIDÉRANT que le projet de la municipalité rencontre quelques-unes des priorités annuelles du FDT 2017-2018,
- CONSIDÉRANT que le projet s'inscrit dans le plan d'action du plan de développement 2016-2020 de la municipalité,
- EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Marie-Hélène Dumais
- 142-2017
- Et résolu à l'unanimité des membres présents,
- Que la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie demande à la MRC de Kamouraska, une subvention de vingt-quatre milles dollars (24,000.00\$) tel que prévue dans le FDT-Volet amélioration des milieux de vie,
- Que Monsieur Jean Dallaire, maire, soit mandaté pour présenter la demande de financement, pour et au nom de la municipalité
- Que Monsieur Jean Dallaire, maire, soit mandaté pour signer le protocole d'entente à intervenir entre la MRC et la municipalité, pour et au nom de la municipalité,
- Que Monsieur Jean Dallaire, maire, et Madame Suzanne Dubé, adjointe administrative, soient mandatés pour faire le suivi et préparer le rapport final du projet présenté.
- M. Christian Lévesque, conseiller** informe les élus et le public que dans le dossier de la chapelle de la Grève, il s'est tenu une très belle conférence sur la Famille Garon.
- M. Jean Dallaire, maire** informe que jeudi dernier s'est tenu un cocktail en formule 5 à 7 avec les membres du conseil d'administration de la Fédération Québécoise des Municipalités. Plusieurs délégués municipaux étaient présents et ont apprécié leur séjour dans le Kamouraska. Le tout s'est poursuivi avec un souper qui s'est tenu au Complexe municipal.
- Une autre conférence est à venir le 10 septembre prochain sur la première école de beurrerie en Amérique française.
- Un sous-comité du Comité de développement composé actuellement de 7 personnes s'implique dans l'organisation des activités de la chapelle

15. Période de questions

M. Louis-J. Desjardins mentionne qu'il serait pertinent qu'une information soit transmise à l'ensemble de la population afin que ceux-ci prévoient une couverture d'assurances afin de faire face aux diverses situations.

M. Hervé Bérubé informe les élus que sur la rue Raymond, où il y a eu des travaux d'asphaltage cet été, le côté de la rue s'est détérioré avec la pluie, il faudrait faire les travaux nécessaires afin d'éviter que la rue se détériore davantage.

M. Louis-J. Desjardins demande que les membres du conseil se prononcent prochainement sur leur décision quant à leur mise en candidature pour les prochaines élections municipales.

16. Clôture et levée de la séance

143-2017

CONSIDÉRANT que tous les items inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé par M. Denis Moreau

Et résolu à l'unanimité des membres présents de clôturer et de lever la séance à 20 h 40.

Signature du procès-verbal

M. Jean Dallaire,
Maire

Anne Desjardins, Directrice générale
et secrétaire-trésorière



Municipalité de
Saint-Denis-
De La Bouteillerie

LISTE DES COMPTES À PAYER

AFFILE-TOUT INC	574,88 \$
ALARME ET SÉCURITÉ DYNAMIQUE	275,25 \$
ANNE DESJARDINS	197,53 \$
ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-DENIS	200,00 \$
BMR DYNACO LA POCATIÈRE	5,70 \$
BMR DYNACO ST-PASCAL	13,03 \$
BUREAUTIQUE CÔTE SUD	487,44 \$
CAMPOR ENVIRONNEMENT INC	36 123,36 \$
CERCLE DE JEUNES RURAUX	50,00 \$
COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP	214,00 \$
DANIEL LAVOIE	96,00 \$
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	484,14 \$
EAU LIMPIDE INC	116,00 \$
ENCADREMENT CHRISTIAN INC	65,52 \$

FERME PIERRE GARON	5 375,06 \$
FLEURISTE LE BEL AROME INC	143,72 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	24,00 \$
GROUPE CAMERON	136,59 \$
HERVÉ BÉRUBÉ	5,73 \$
JEAN MORNEAU INC	29,13 \$
LES ENTREPRISES RÉMI CHAREST INC.	2 563,94 \$
LES ÉQUIPEMENTS YVES LANDRY INC.	256,23 \$
MAJELLA VAILLANCOURT INC.	1 649,72 \$
MARTECH	45,42 \$
MICHEL MONTMIGNY INC.	910,77 \$
MRC DE KAMOURASKA	1 242,05 \$
NETTOYEUR DAOUST FORGET	391,22 \$
PLOMBERIE STÉPHANE MARTIN	326,79 \$
PREMIERTECH AQUA	810,57 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE INC	230,94 \$
RÉGIE INTERMUNICIPALE EN PROTECTION INCENDIE DU KAMOURASKA OUEST	4 590,37 \$
ROGER DUBÉ	233,39 \$
SERRURERIE ALAIN DUMAIS INC.	3,20 \$
SERVLINKS COMMUNICATION	172,46 \$
SITE D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE	2 602,60 \$
S.P.K.L. - SERVICE DE PRÉVENTION KAMOURASKA- L'ISLET	77,55 \$
TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS	36,79 \$
VILLE DE SAINT-PASCAL	89,99 \$
	SOUS-TOTAL
	60 851,08 \$

PAIEMENTS PRÉ-AUTORISÉS DES DÉPENSES INCONTOURNABLES DU MOIS DE JUILLET 2017

SALAIRES (JUILLET 2017)	5 746,68 \$
REMISES GOUVERNEMENTALES (JUILLET 2017)	2 660,11 \$
CONCIERGERIE	1 513,00 \$
SSQ GROUPE FINANCIER	156,20 \$
VIDÉOTRON	144,04 \$
HYDRO-QUÉBEC	3 503,73 \$
FRAIS BANCAIRE	113,11 \$
	SOUS-TOTAL
	13 836,87 \$
	GRAND-TOTAL
	<u>74 687,95 \$</u>

Je, soussignée, Anne Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la municipalité de Saint-Denis dispose de crédits suffisants aux budgets adoptés pour l'année 2017 pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus sont faites.

Saint-Denis, le 28 août 2017

Annexe

Résolution

140-2017